

## Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Dénomination du produit :	Alpha Bonds
Nom de l'initiateur :	DNCA Finance
ISIN :	LU1694789535
Site Internet de l'initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.dnca-investments.com. Date de production du Document d'informations clés : 05/08/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Ce Produit est un compartiment de la SICAV DNCA Invest, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois qualifiée d'OPCVM au sens de la directive 2009/65/CE.

### DURÉE

Le Produit est constitué pour une durée illimitée et sa liquidation doit être décidée par le Conseil d'administration.

### OBJECTIFS

Le Produit cherche à fournir, tout au long de la période d'investissement préconisée de plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice €STR plus 1,20 %. Cet objectif de performance est recherché en l'associant à une volatilité annuelle inférieure à 5% dans des conditions normales de marché. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Pour les émetteurs privés, l'univers d'investissement initial est composé d'emprunts d'État émis par les pays des Nations Unies qui intègrent les 17 Objectifs de développement durable. Cet univers comprend également des obligations d'entreprises et titres assimilés d'émetteurs ayant leur siège social dans des pays de l'OCDE, des titres ayant une notation égale ou supérieure à B- selon Standard & Poor's ou étant considérés comme équivalents, et des titres émis par des agences supranationales. Conformément à l'approche interne, les émetteurs faisant l'objet de controverses ou ayant commis des manquements graves aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies (par exemple dans le domaine des droits de l'homme ou de la lutte contre la corruption) sont exclus de cet univers d'investissement initial. De plus, une politique stricte d'exclusion des armes controversées et d'exclusions sectorielles est mise en œuvre et disponible sur le site internet de DNCA. Le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'Entreprise basée sur un modèle unique d'analyse extra-financière (ABA, Above & Beyond Analysis) développé par DNCA. Ce modèle est basé sur les piliers suivants : la Responsabilité d'Entreprise, les controverses et le dialogue et les engagements avec les émetteurs. Il existe un risque que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement ne soient pas en mesure de remplir les tâches pour lesquelles ils ont été conçus. L'utilisation de cet outil propriétaire s'appuie sur l'expérience, les relations et l'expertise de DNCA concernant la méthode du meilleur de l'univers ou « best in universe ». Le Produit peut présenter un biais sectoriel. Le Produit procède à une analyse extra-financière sur au moins 90 % des émetteurs en portefeuille, à l'exclusion des devises et équivalents, des instruments financiers dérivés et des fonds monétaires, tout en excluant 20 % des émetteurs les moins performants de son univers d'investissement.

Le processus d'investissement combine des stratégies comprenant une stratégie directionnelle longue/courte visant à optimiser la performance du portefeuille en fonction des attentes en matière de taux d'intérêt et d'inflation ; une stratégie de courbe de taux d'intérêt visant à exploiter les variations des écarts entre les taux à long terme et les taux à court terme ; une stratégie d'arbitrage visant à rechercher la valeur relative dans différentes classes d'actifs obligataires ; une stratégie de crédit fondée sur l'utilisation d'obligations émises par le secteur privé.

La durée modifiée du Produit restera comprise entre -3 et +7, sans aucune restriction sur la durée modifiée des titres individuels du Produit.

Le Produit n'investira à aucun moment plus de 25 % de ses actifs totaux dans des obligations d'émetteurs non membres de l'OCDE, quelle que soit la devise. Le Produit sera uniquement investi dans des titres dont la notation Standard & Poor's est égale ou supérieure à B- ou est considérée comme équivalente au moment de l'achat. Les titres à revenu fixe susceptibles d'être déclassés au cours de leur vie en dessous de la catégorie B- ne peuvent dépasser 10 % du total de ses actifs.

Le Produit investit principalement dans des titres de créance à taux fixe, à taux variable ou indexés sur l'inflation et dans des titres de créance négociables dans les limites suivantes : obligations convertibles ou échangeables : jusqu'à 100 % de son actif total et obligations convertibles contingentes (Coco Bonds) : au maximum 20 % de son actif total ; actions (via l'exposition des obligations convertibles, des obligations convertibles synthétiques ou des options sur le marché des actions futures) : jusqu'à 10 % de l'actif du Produit peuvent être exposés au marché boursier.

Le Produit peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Le Produit utilisera tous les types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou OTC quand ces contrats se révèlent être les plus adaptés à l'objectif de gestion ou offrent des coûts de négociation inférieurs. Ces instruments peuvent inclure, sans y être limités : les contrats à terme, les options, les swaps, les CDS sur les indices, les CDS. Le Produit peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. L'exposition à une devise autre que la devise de base peut être couverte par rapport à cette dernière afin de modérer les risques de change, sans excéder toutefois 30 % des actifs totaux du Produit.

Il s'agit d'une action de capitalisation.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit est destiné aux investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières ou d'expérience du secteur financier. Le Produit est destiné aux investisseurs qui sont en mesure de supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

## AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est BNP Paribas, Luxembourg Branch.

Le prospectus complet et le dernier document d'information clé, ainsi que le dernier rapport annuel, sont disponibles sur le site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou directement auprès de l'initiateur : DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris.

La VNI est disponible sur le site Internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Produit résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le montant qui vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous détiendrez le Produit.

Période de détention recommandée :  
Exemple d'investissement

3 années  
EUR10000

Si vous sortez après  
1 an

Si vous sortez après  
3 ans

#### SCÉNARIOS

Minimum	Aucun rendement minimal n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9170 EUR	8630 EUR
	Rendement annuel moyen	-8.3%	-4.8%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9270 EUR	9410 EUR
	Rendement annuel moyen	-7.3%	-2.0%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10260 EUR	10550 EUR
	Rendement annuel moyen	2.6%	1.8%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10860 EUR	12220 EUR
	Rendement annuel moyen	8.6%	6.9%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le Produit entre mars 2017 et mars 2020
- Le scénario modéré s'est produit pour un investissement dans le Produit entre janvier 2019 et janvier 2022
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2020 et mars 2023

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts, distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
<b>Coûts totaux</b>	302 EUR	752 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.0%	2.4% chaque année

\* L'impact annuel des coûts montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.2% avant déduction des coûts et 1.8% après déduction des coûts.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent la commission de distribution maximale qui se monte à 100 % des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Droits d'entrée	Jusqu'à 1.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 100 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier.	150 EUR
Coûts de transaction	0.21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions de performance	20,00 % de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'indice €STER + 1,2% avec High Water Mark. Le montant réel sera fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	31 EUR

## Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 12h00 (heure de Luxembourg).

La période de détention recommandée a été choisie en fonction de la classe d'actifs, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit, afin de lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de perte.

Vous pouvez obtenir le remboursement de tout ou partie de votre investissement à tout moment avant la fin de la période de détention recommandée, ou le conserver plus longtemps. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement anticipé. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, il se peut que vous receviez moins que prévu.

Le Produit dispose d'un système de plafonnement des rachats appelé « Gates » décrit dans le prospectus.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamations concernant le Produit, vous pouvez envoyer une demande écrite avec une description du problème soit par e-mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com, soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

### Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le prospectus du Produit et le dernier document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unités de compte dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.